

Cher-e Adhérent-e,

Nous vous rappelons que tous les renseignements demandés dans ce bulletin sont nécessaires à votre adhésion et permettront la mise à jour de notre base de données⁽¹⁾.

Merci de le compléter et de l'adresser au secrétariat (ExQi – 4 rue Henri Le Sidaner – 78000 Versailles – France) avec votre règlement et, si nécessaire, votre bon de commande.

M. Mme Mlle NOM : _____ PRENOM : _____

Adresse :

Société ou Organisme : _____

Service ou Département : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

Téléphone : _____ Courrier électronique : _____ @ _____

Tarifs des cotisations EXQI 2011

- Cotisation « individuelle » 60,00 €
- Cotisation « étudiant » (fournir une copie de la carte d'étudiant) 30,00 €
- Cotisation « institutionnelle » 600,00 €

*La cotisation des Personnes Morales donne droit à 5 jetons d'adhésions
+ un tarif préférentiel de location de stand et de participation lors des
manifestations de l'association*

+ la diffusion d'informations dans la Lettre d'information

*+ votre présence sur une page spéciale du site Web réservée aux sponsors
tout jeton supplémentaire est facturé au prix individuel*

Indiquer le nom des bénéficiaires

Nom	Prénom	Téléphone	Courrier électronique
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

- Cotisation « chômeur » (fournir une copie de la carte) Gratuit

Modalités de règlement pour les cotisations

par **chèque bancaire** ou **chèque postal** émis sur une banque française, libellé à l'ordre de : **EXQI**

par **virement bancaire**

Titulaire du compte : **EXQI**

Domiciliation : **Caisse d'Epargne Ile de France**

Code banque : **17515** ; Code guichet : **90000** ; N° de compte : **08000474316** ; Clé RIB : **03**

IBAN : **FR76-1751-5900-0008-0004-7431-603** ; Swift (Code BIC) : **CEPAFRPP751**

Autorisez-vous la publication d'une partie de vos coordonnées

(nom, prénom, raison sociale) sur le site de l'association ?

Oui

Non

Cette adhésion entraîne l'acceptation des Statuts et du Règlement Intérieur de l'association EXQI.

Fait à

Le

Signature

⁽¹⁾Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.(ExQi – 4 rue Henri Le Sidaner – 78000 Versailles – France)